

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès verbal - Mardi le 23 janvier, 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 23 JANVIER 2018 À 19H07, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE.

Sont présents : PAUL CHAMBERLAIN
LYNNE LACHAPELLE
LYNN NOËL
SYLVAIN LA FRANCE
HENRI CHAMBERLAIN
CRAIG GABIE

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-01-026
1.1

OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

1.2 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Suite à cette période de questions, Monsieur le président présente l'ordre du jour;

-
- 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Période de questions
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.4 Adoption du Budget 2018
 - 1.5 Avis de motion – L'imposition des taux de taxes pour l'exercice financier 2018.
 - 1.6 Période de questions
 - 1.7 Levée de l'assemblée
-

2018-01-027
1.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-01-028
1.4

ADOPTION DU BUDGET 2018

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Paul Chamberlain
et résolu

QUE la Municipalité de Kazabazua adopte le Budget 2018 tel que présenté.

SOMMAIRE BUDGET

BUDGET | **BUDGET**

	2017	2018
REVENUS		
TAXES	-1 262 988 \$	-1 364 386 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	-14 823 \$	-14 478 \$
TRANSFERTS	-179 039 \$	-213 429 \$
SERVICES RENDUS	-59 792 \$	-50 830 \$
IMPOSITION DE DROITS	-14 250 \$	-16 060 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	-250 \$	-250 \$
INTÉRÊTS	-12 000 \$	-15 000 \$
AUTRES REVENUS	-22 100 \$	-21 800 \$
TOTAL	-1 565 242 \$	-1 696 233 \$
CHARGES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	395 020 \$	396 294 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	252 586 \$	246 751 \$
TRANSPORT	519 163 \$	515 324 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	324 771 \$	308 726 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVE	87 338 \$	114 853 \$
LOISIRS ET CULTURE	115 126 \$	105 575 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	4 466 \$	6 090 \$
TOTAL	1 698 470 \$	1 693 613 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	133 228 \$	-2 620 \$
FINANCEMENT	31 542 \$	87 189 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	27 313 \$	17 000 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	-192 083 \$	-101 569 \$
AFFECTATIONS	-164 770 \$	-84 569 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCA	-133 228 \$	2 620 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$

ADOPTÉE

2018-01-029
1.5

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2018-014 « CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018 »

Règlement numéro 2018-014 « Imposant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018 »

Avis de motion est par la présente donné par Sylvain La France qu'un règlement portant le numéro 2018-014 « *Concernant l'imposition des taux de taxes pour l'exercice financier 2018* », sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

1.6 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2018-01-030
1.7

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 19h54.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

« Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro ____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal ».